

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 575

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

533 210 688 RCS Bordeaux.

THELIO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 26376.00 EUR.

Adresse : 235, Rue Judaïque, 33000 Bordeaux.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE THELIO MEDITERRANEE Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros Siège social : 1165 Avenue JRG Gautier de la Lauzière – 13290 AIX EN PROVENCE 948 144 308 RCS AIX EN PROVENCE ET THELIO Société par actions simplifiée au capital de 26 376 euros Siège social : 235 rue Judaïque 33000 BORDEAUX 533 210 688 RCS BORDEAUX AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 5 juin 2026. La société THELIO MEDITERRANEE, société par actions simplifiée au capital de 20.000 €, dont le siège social est 1165 Avenue JRG Gautier de la Lauzière – 13290 AIX EN PROVENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AIX EN PROVENCE sous le numéro 948 144 308, et la société THELIO, société par actions simplifiée au capital de 26 376 €, dont le siège social est 235 rue Judaïque 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 533 210 688, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société THELIO MEDITERRANEE par la société THELIO. La société THELIO MEDITERRANEE ferait apport à la société THELIO de la totalité de son actif, soit 11.420 €, à charge de la totalité de son passif, soit 436.237 €. La valeur nette des apports s'élèverait à -424.817 €. La société THELIO détenant la totalité des 2.000 actions composant le capital social de la société THELIO MEDITERRANEE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé, ni aucune prime de fusion. Il résulterait de l'annulation des actions de THELIO MEDITERRANEE détenues par THELIO un mali de fusion de -424.817 €. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société THELIO MEDITERRANEE depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société THELIO. La société THELIO et la société THELIO MEDITERRANEE sont convenues que la fusion objet du traité en date du 5 juin 2026 sera effective et deviendra définitive à la date de l'Assemblée Générale de la société THELIO au plus tard le 1er septembre 2026 sous réserve que la publicité prescrite par l'article L.236-6 alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée trente jours au moins avant cette date. La société THELIO MEDITERRANEE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé pour être annexé au registre du commerce et des sociétés : - au greffe du Tribunal de commerce d'AIX EN PROVENCE pour la société THELIO MEDITERRANEE en date du 9 juin 2026, - au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX pour la société THELIO en date du 9 juin 2026..

